

Le «Made in Gabon» creuse son sillon

L'industrialisation en cours a permis aux pays d'ajouter des produits manufacturés à sa liste des produits d'exportation.

Jusqu'à il y a peu, le Gabon était, avec plusieurs autres pays de la sous-région Afrique centrale, l'un des cas les plus aboutis de ce l'intellectuel camerounais Achille Mbembe appelle «la Post-colonie de comptoir» : des multinationales, très souvent issues de la matrice de l'ex puissance coloniale, y prélevaient, contre une rente versée à l'Etat, des ressources naturelles, les exportaient à l'état brut vers les métropoles où elles étaient transformées, puis retournées à l'état de produits manufacturés, à la post-colonie d'origine, coûtant désormais cent fois plus cher. Caricaturale, et donc polémique, cette description n'était malheureusement pas solaire...

Pendant des décennies, l'Etat gabonais a tiré la presque totalité de ses revenus de l'exportation et de la vente de ses ressources naturelles : pétrole, manganèse, or, cacao..., lesquelles dominaient sans inquiétude les exportations du pays. Rétive à toute forme de valorisation des dites ressources, et donc à toute création de richesse au plan local, cette option économique était suicidaire pour le pays, désormais exportateur net d'em-



plois et de devises, et donc de richesses.

La diversification de l'économie et l'industrialisation à l'œuvre depuis 2009, a eu pour conséquence heureuse et pour mesure, une modification de la structure des exportations, soit par élargissement de la base des produits non manufacturés exportés, soit par introduction, dans certaines filières, de produits manufacturés. Le secteur industriel, qui représente 16% du PIB en 2015, a introduit ses premiers produits dans la liste des exportations du

pays. «Le made in Gabon», en même temps qu'il commence à adresser la demande nationale, se vend crânement sur les marchés internationaux.

Le secteur de la forêt-bois est l'un des plus illustratifs de cette mutation. En 2009, les grumes représentaient jusqu'à 68% des exportations du secteur. Ils représentaient 1% des exportations en 2014, c'est-à-dire la part résiduelle de ces exportations. Les grumes ont été ainsi déclassées par le sciage (1ère transformation), dont les exportations



sont passées de 12% en 2009 à 61% en 2014. Les exportations de placage se sont appréciées, passant de 18% en 2009, à 26% en 2015. Les exportations de contre-plaqué ont-elles crû de 3% en 2009, à 11% en 2015.

Autre secteur concerné par cette modification de la structure des exportations, celui des mines. Le silico-manganèse (65 000 tonnes par an) et le manganèse-métal (20 000 tonnes par an) produit depuis la mise en service du Complexe métallurgique de Moanda (CMM) le 12 juin 2015,

sont venus diversifier encore les produits d'exportation de cette filière, permettant au pays, de rapatrier d'importantes devises.

Autre illustration, le secteur du Bâtiment et des travaux publics. Grâce à l'opérationnalisation de la Zone économique de Nkok, le Gabon produit désormais du fer à béton). Grâce à cette production locale de fer à béton, les prix ont diminué de 38%. Chaudronnerie du Gabon, la société productrice, exporte même une partie de sa production au Congo Brazzaville.■